

République française  
Département de l'Yonne  
CNE CHATEL CENSOIR

Séance du samedi 06 août 2022

Date de la convocation: 03/08/2022

Membres en  
exercice :

Présents : 8

Votants: 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-deux et le six août l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Olivier MAGUET,*

**Présents** : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,  
Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Laurence  
HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY

**Représentés** : Richard DETHYRE par Olivier MAGUET, Thomas  
HOURLIER par Laurence HOURLIER, Barbara LOUCHARTE par  
Annick IENZER, Jacky PECHERY par Catherine PECHERY,  
Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA par Anne COLLINOT

**Excusés** : Adeline BEAUFUMÉ, Emilie KONNERT

**Absents:**

**CREATION D'UN ILOT DE SENESCENCE DANS LA FORÊT COMMUNALE -  
(D 2022 064)**

Le Maire expose au Conseil municipal la proposition de l'agente ONF en charge de la forêt communale de créer un ilot de sénescence sur une partie de la parcelle n°13 du bois communal de Malessart et informe que les garants des bois ont donné leur accord à cette proposition. Il propose au Conseil municipal d'accepter la création de cet ilot de sénescence d'une surface de 0,43 hectare qui représente 0,39% du total de la surface de la forêt communale.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,


DECIDE de créer un ilot de sénescence d'une surface de 0,43 hectare dans la parcelle n°13 du bois communal de Malessart,

ACCEPTE de confier à l'ONF la réalisation de cet ilot de sénescence,

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance

  
Annick IENZER

Le Maire

  
Olivier MAGUET  
